



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Réseau Canopé  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

**Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.**



**SESSION 2017**

**Certificat d'Aptitude Professionnelle**

**PLÂTRIER PLAQUISTE**

**Épreuve EP1 - Unité UP1**  
**Analyse d'une situation professionnelle**

---

**DOSSIER TECHNIQUE**

---

**Contenu du dossier**

Page de garde ..... DT 1

Plan de masse ..... DT 2

Façades ..... DT 3

Plan du rez-de-chaussée ..... DT 4

Plan de l'étage ..... DT 5

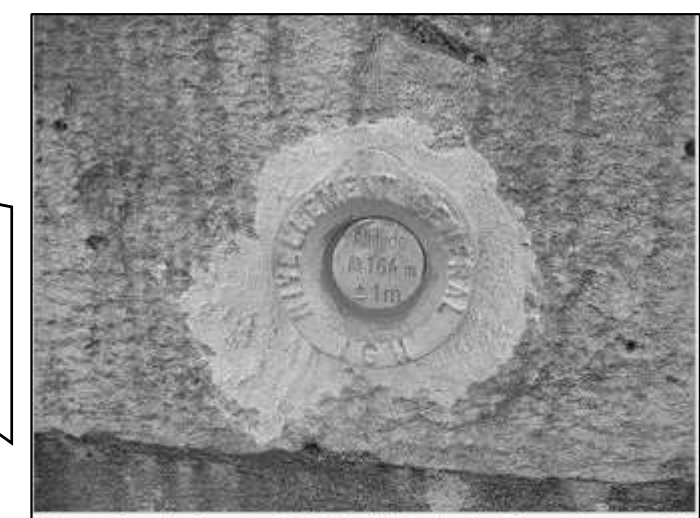
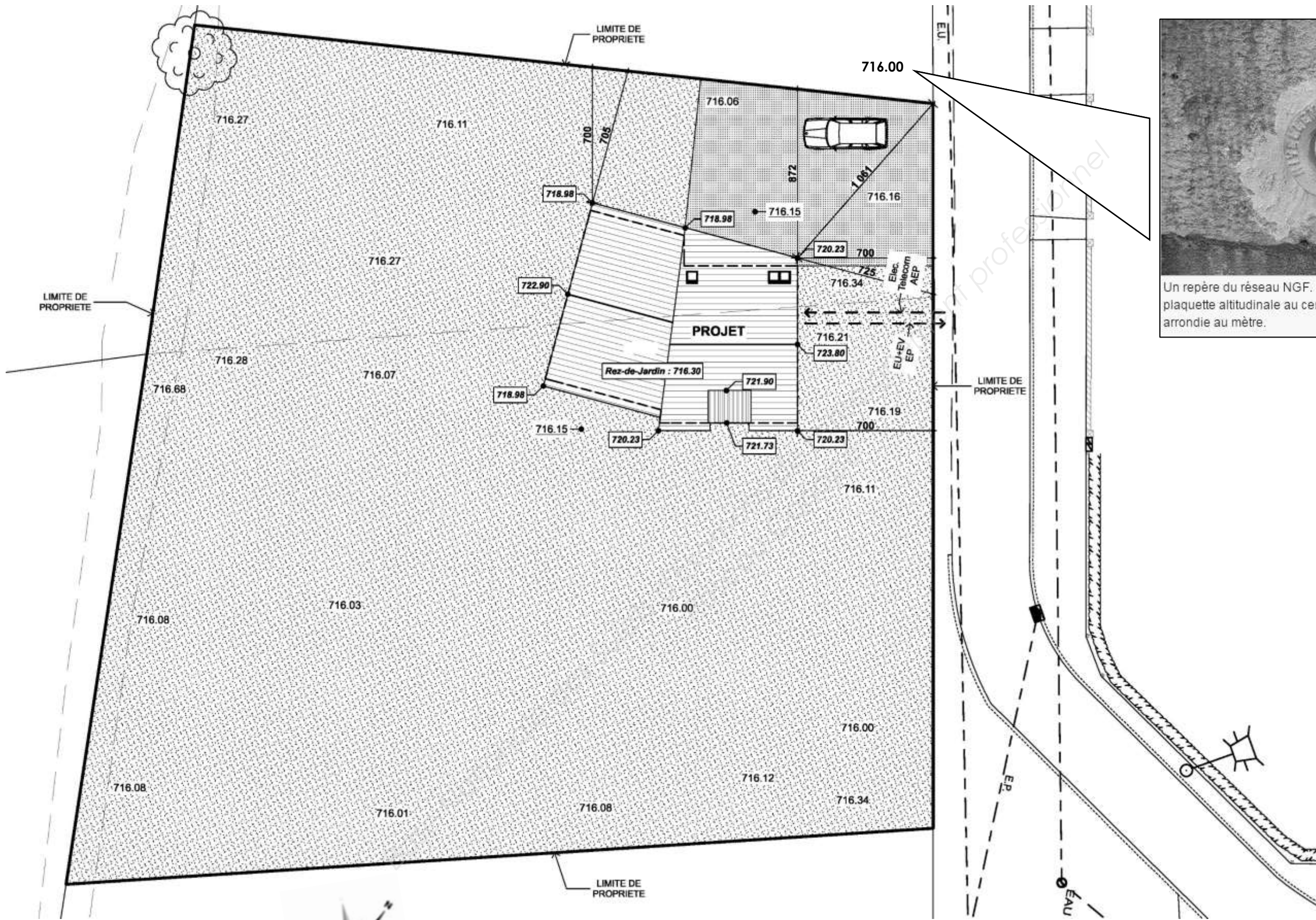
Coupes ..... DT 6

Données techniques - Descriptif ..... DT 7

Données techniques ..... DT 8

**Ce document est remis dans sa totalité en fin d'épreuve.**

CAP PLÂTRIER PLAQUISTE	Session 2017	Dossier technique
<b>EP1 – Analyse d'une situation professionnelle</b>	Durée épreuve : 3 h	DT 1/8
	Coefficient épreuve : 4	

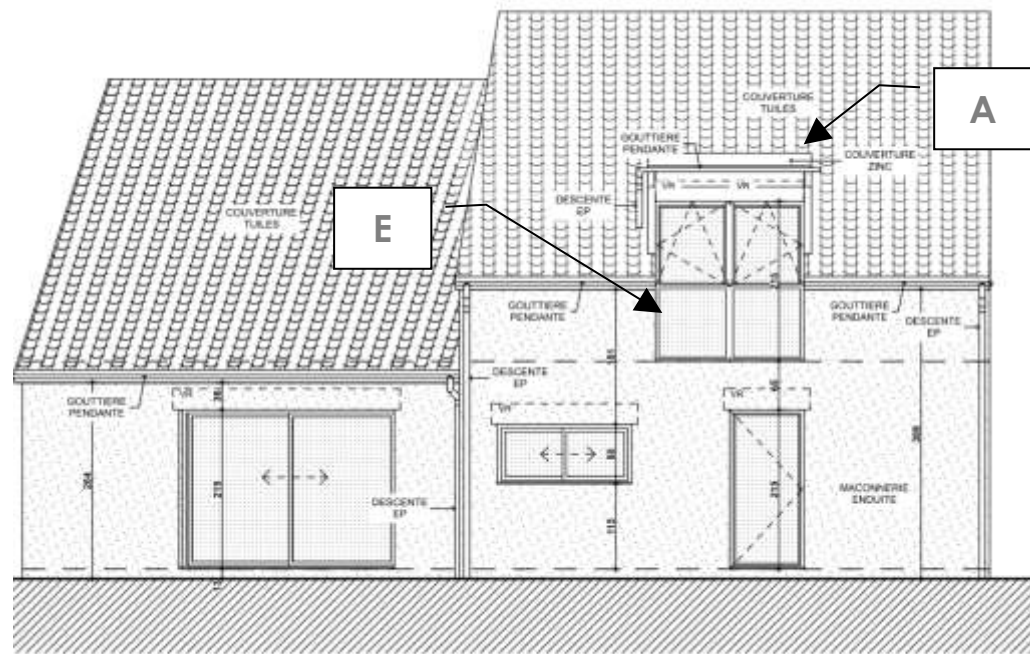


Un repère du réseau NGF. L'altitude indiquée sur la plaquette altitudinale au centre du médaillon est désormais arrondie au mètre.

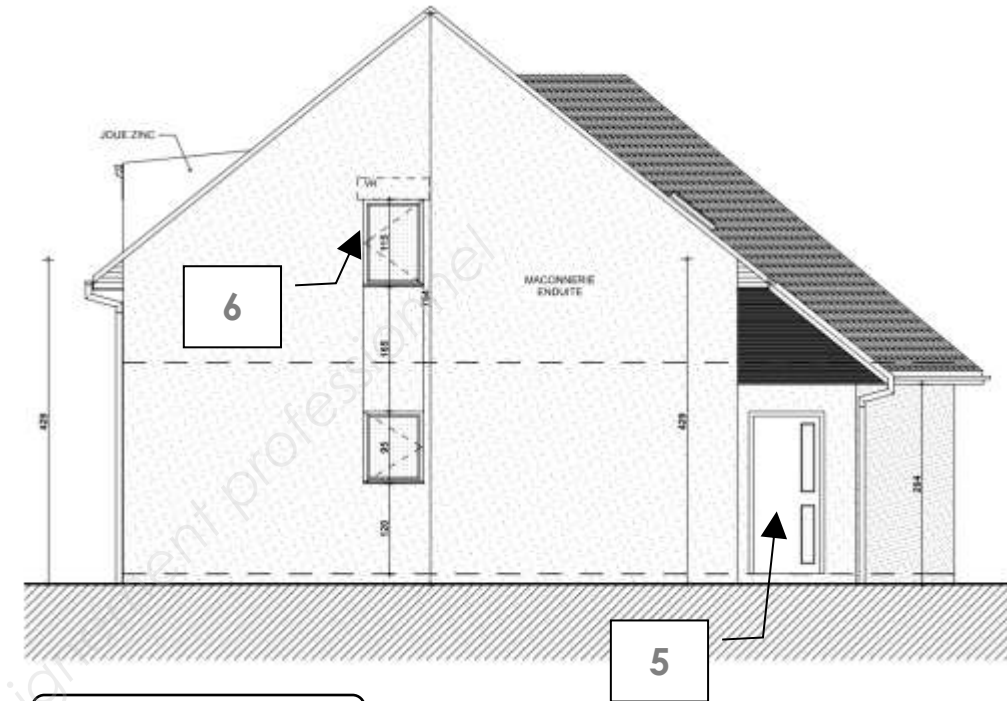


PLAN DE MASSE

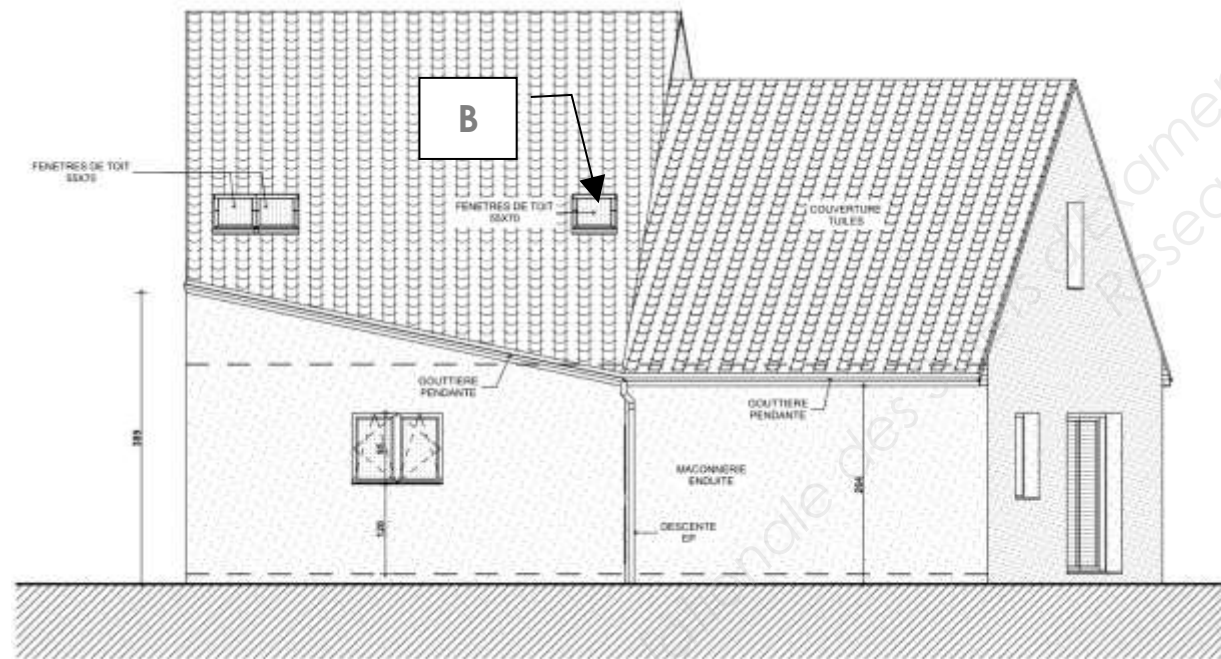




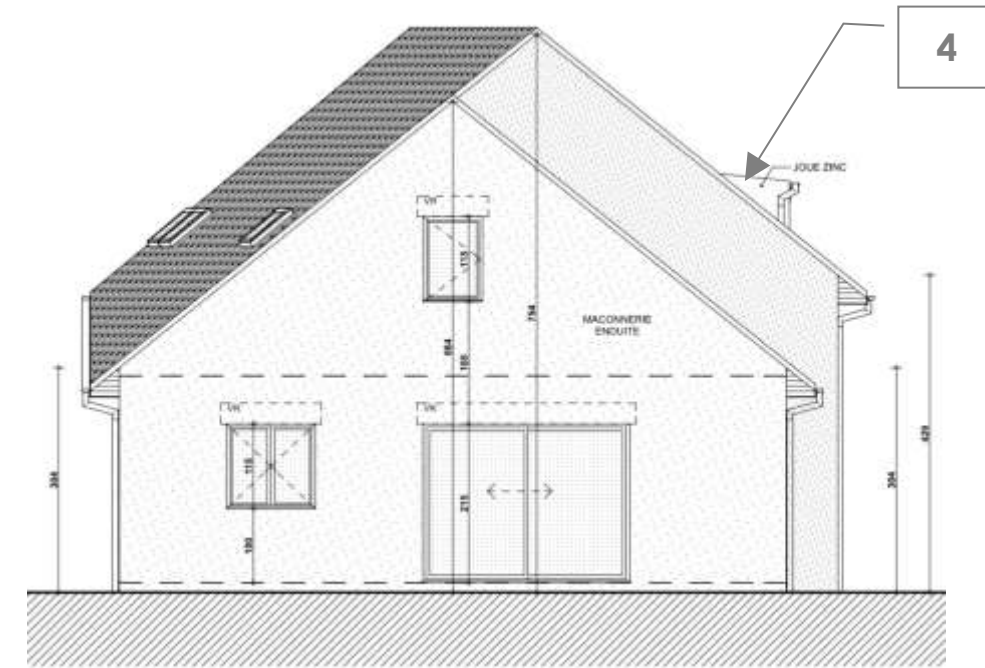
Façade A



Façade B

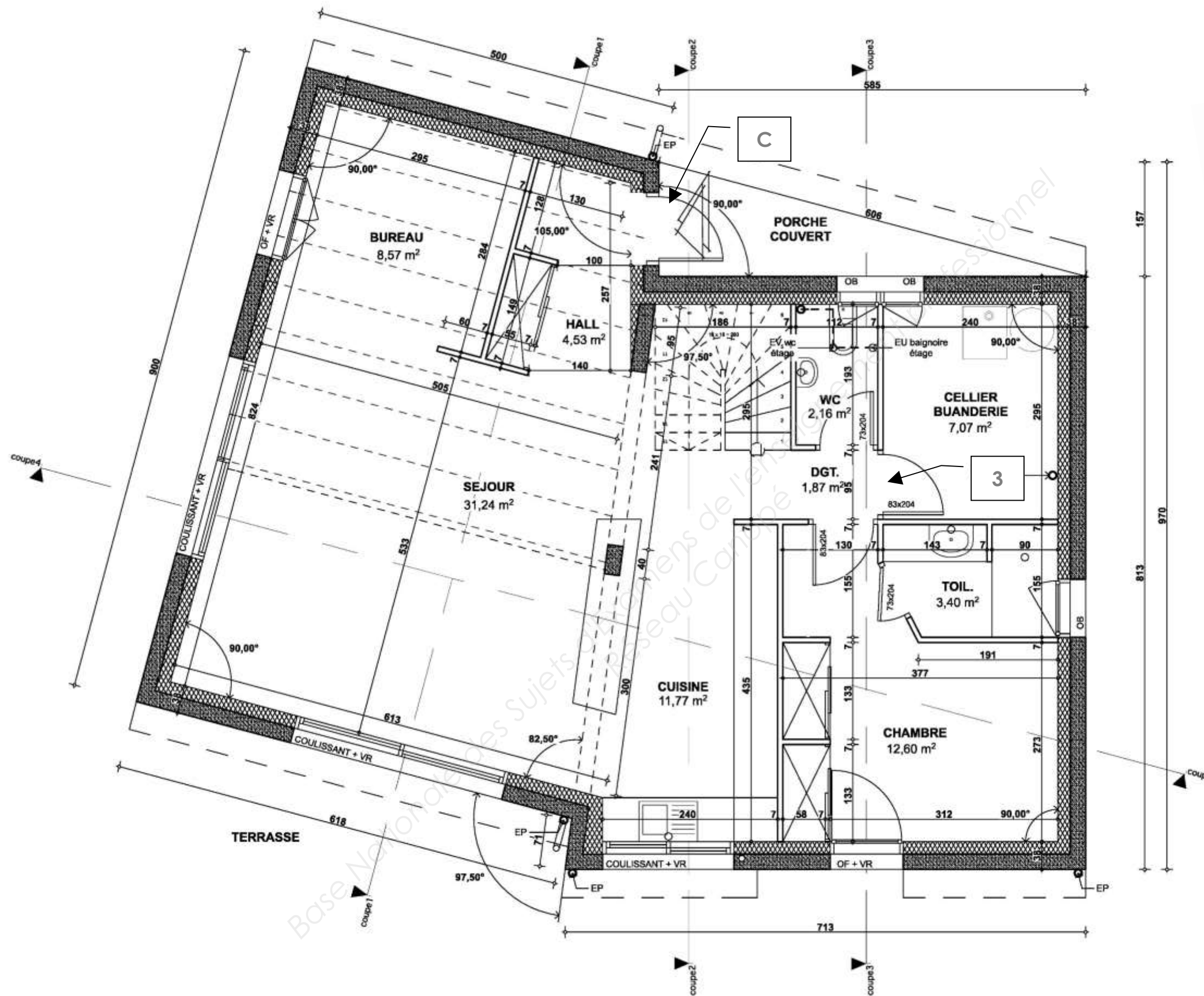


Façade C

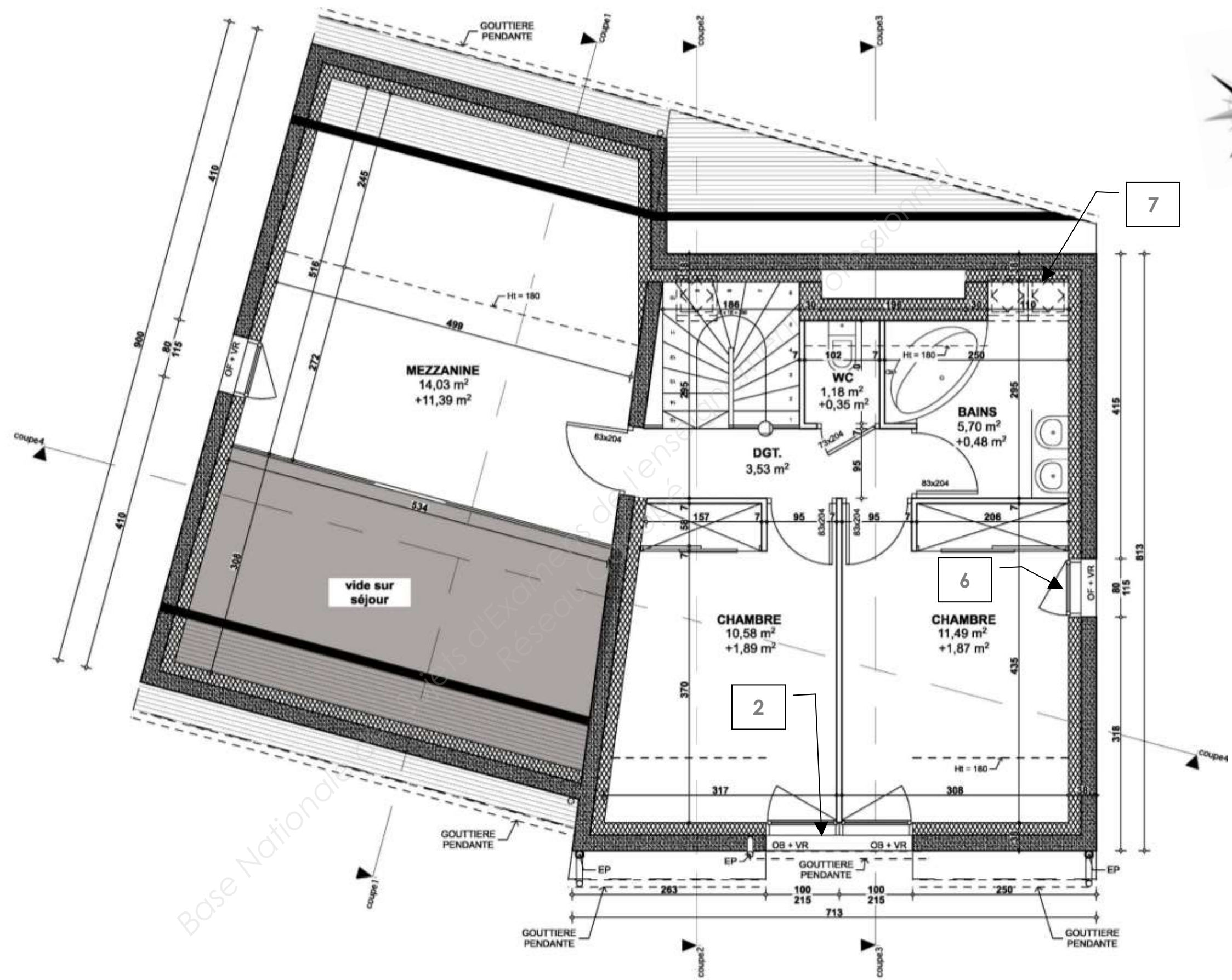


Façade D

FAÇADES – Échelle 1:100 - Cotes en cm

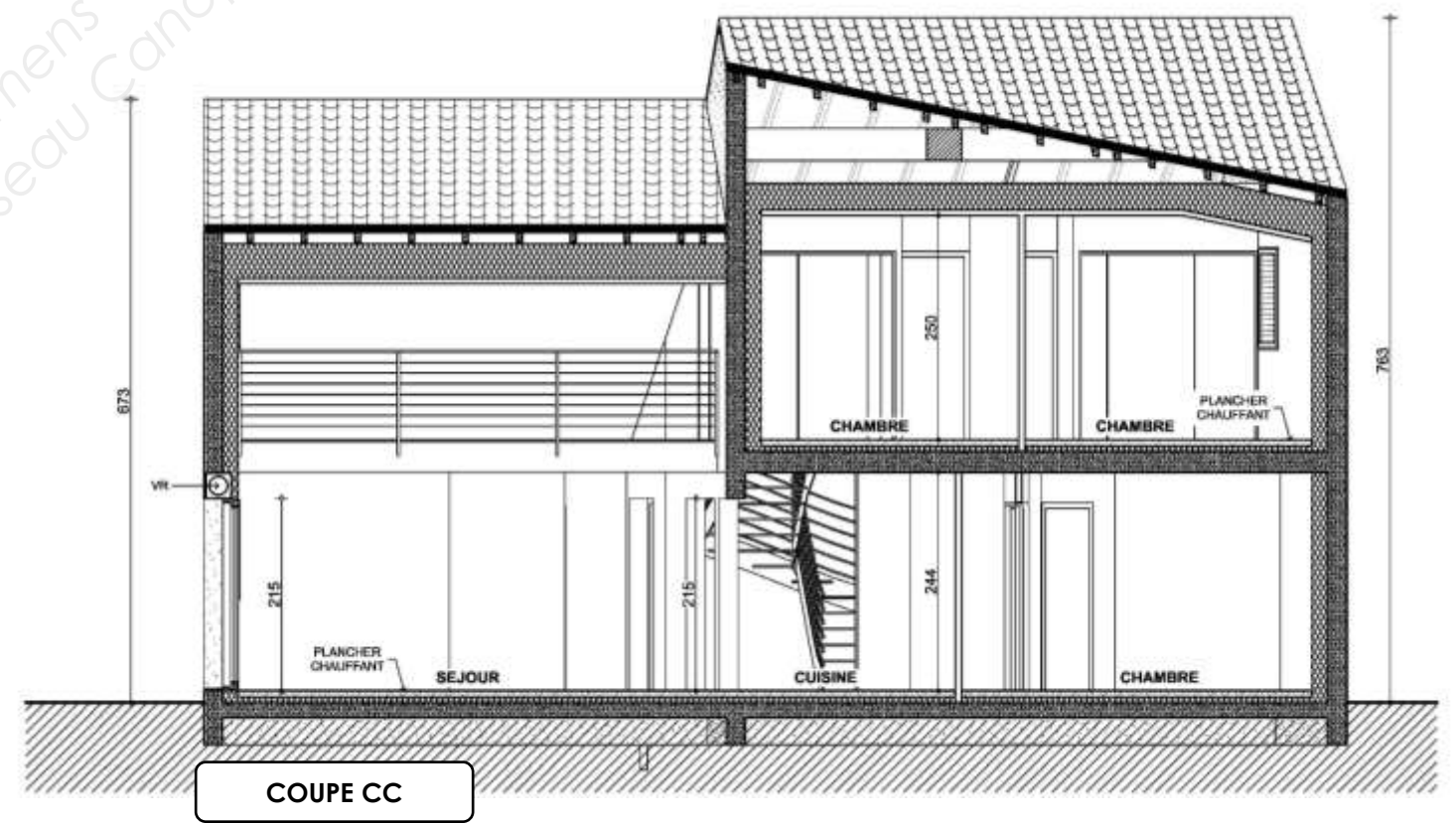
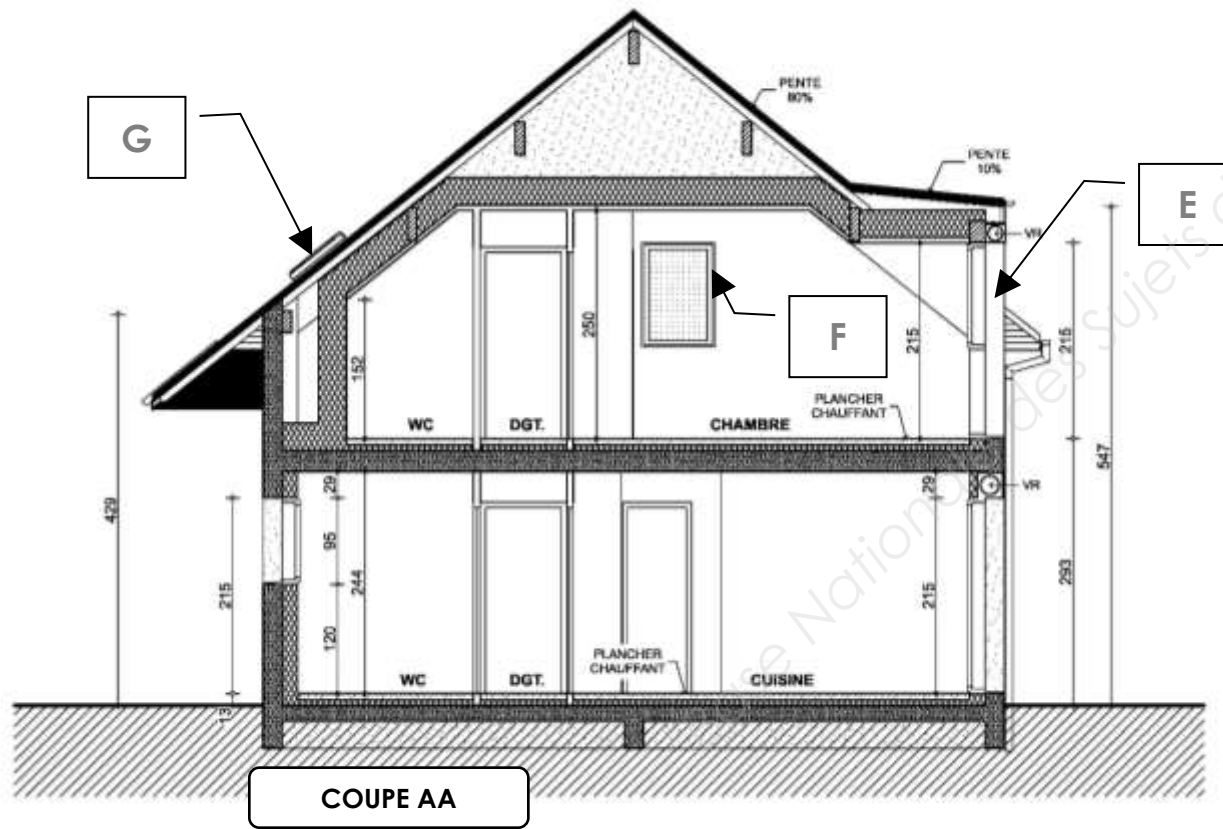
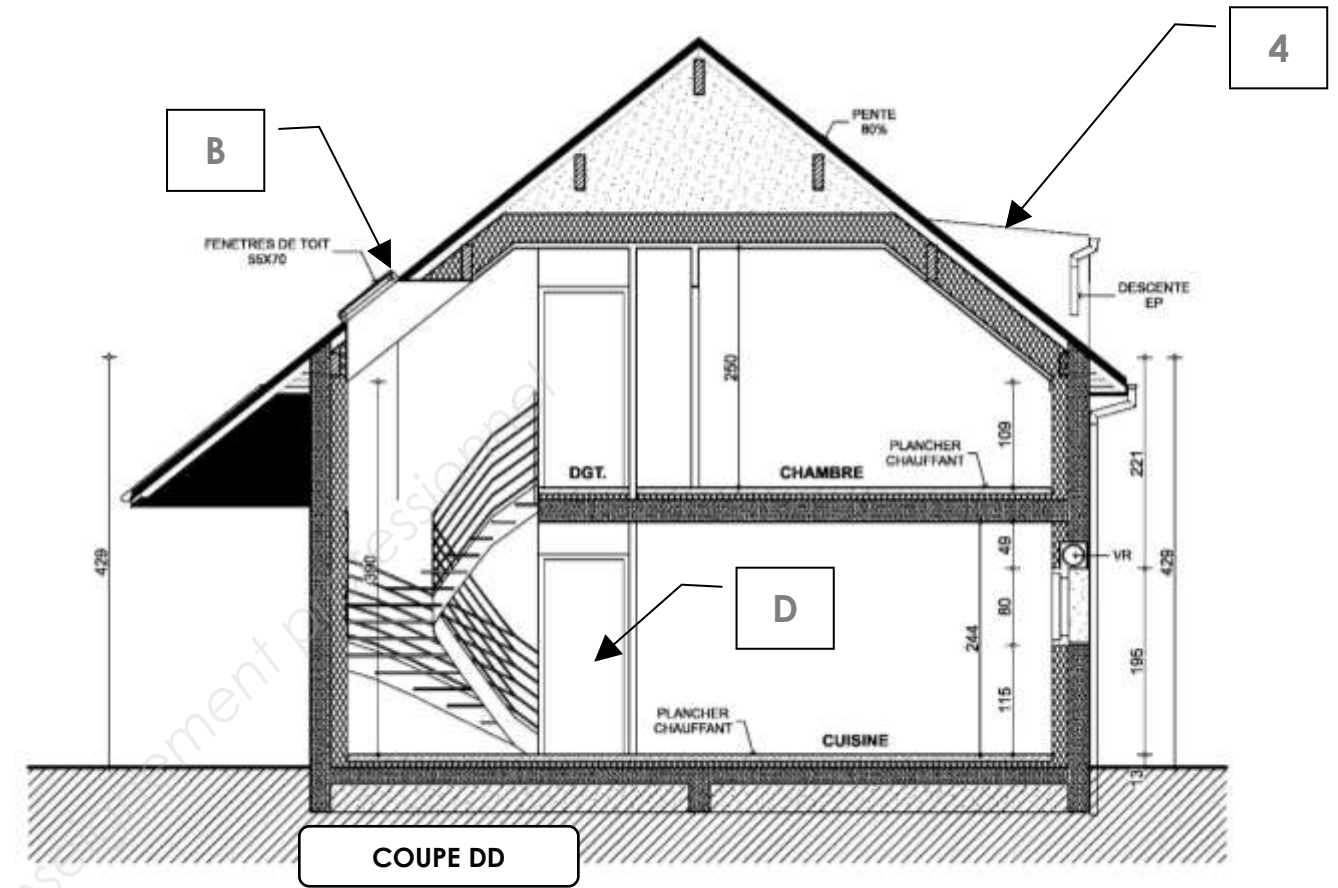
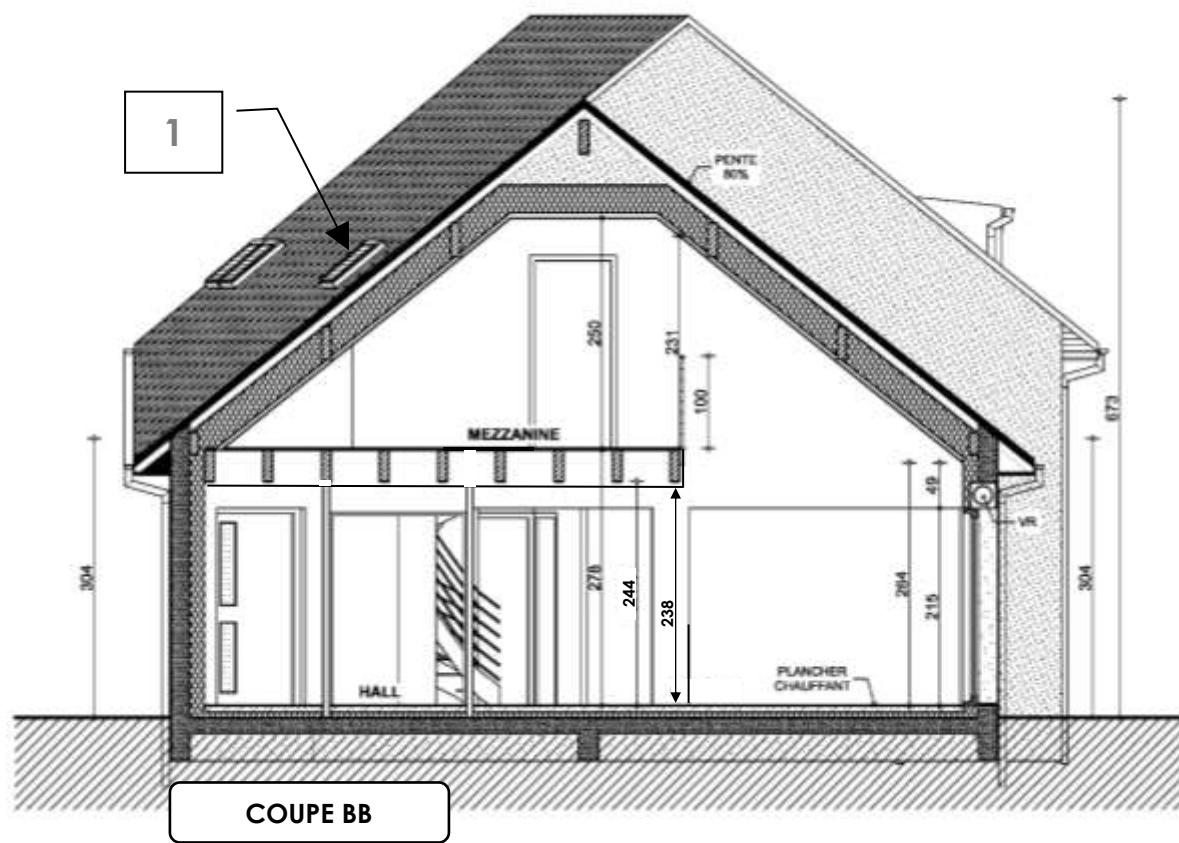


PLAN DE REZ-DE-CHAUSSÉE – Échelle indéterminée - Cotes en cm



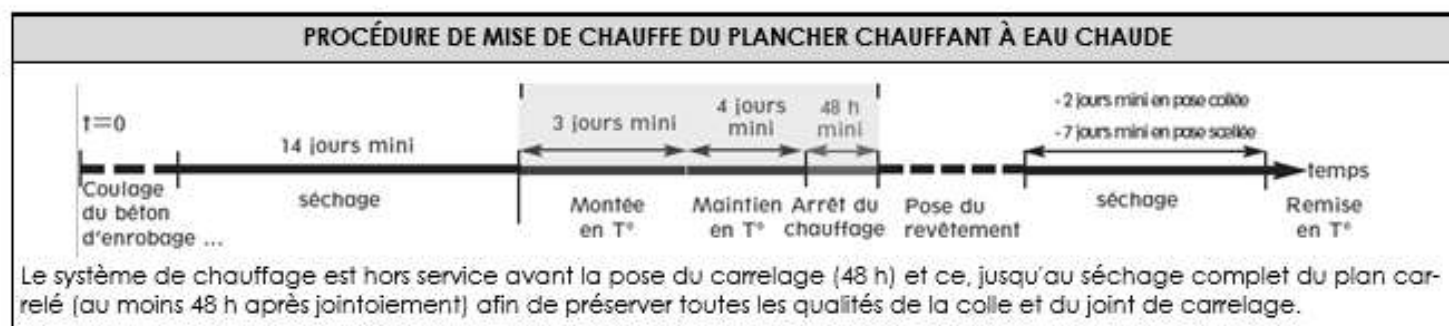
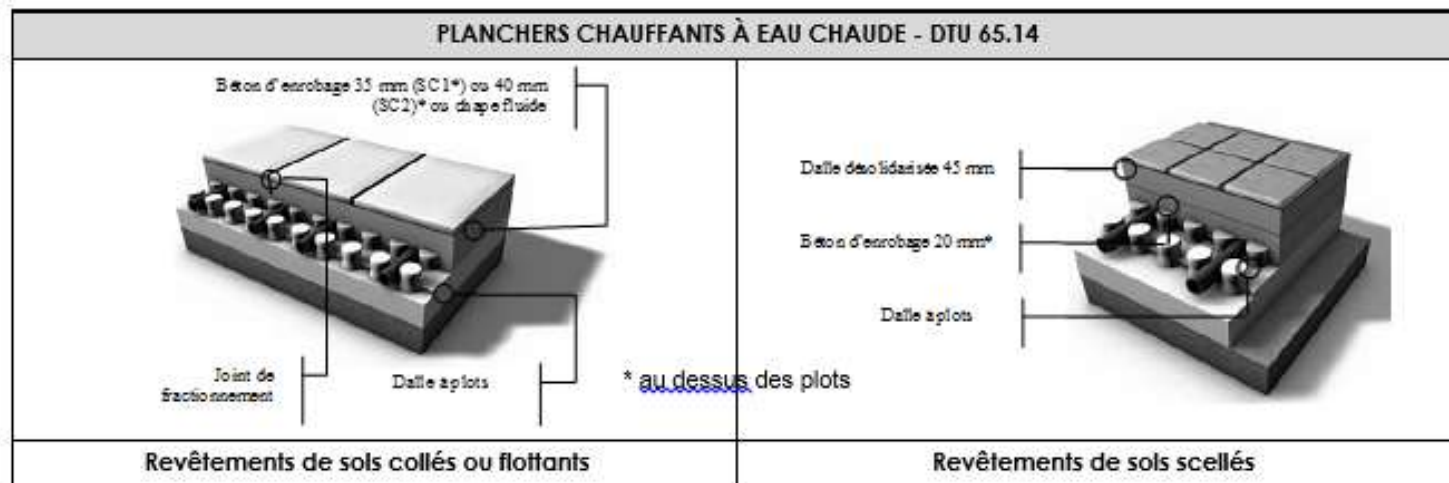
PLAN DE L'ÉTAGE – Échelle indéterminée - Cotes en cm



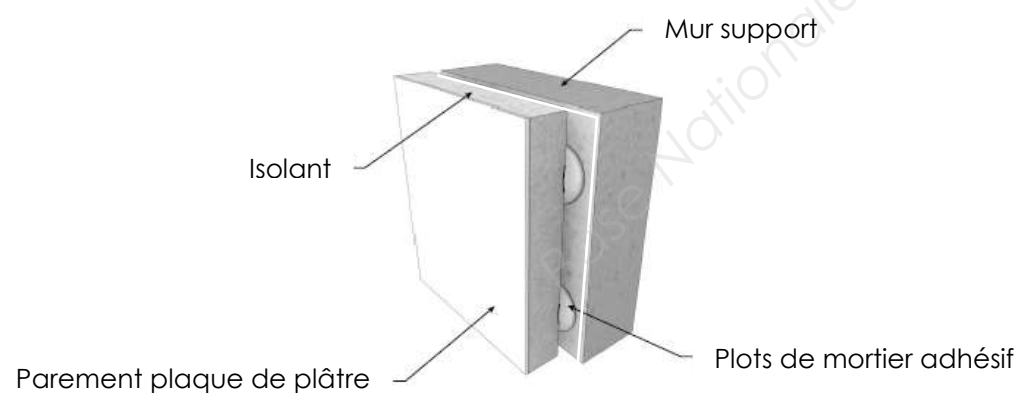
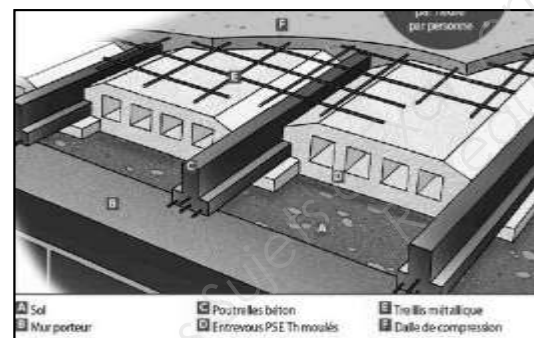


COUPES – Échelle indéterminée - Cotes en cm

## DONNÉES TECHNIQUES



**Planchers de l'étage**



**Doublage des murs extérieurs**

## DESCRIPTIF

### Extrait du lot Gros-œuvre

Blocs de Béton à Maçonner creux de 500 x 200 x 200, hourdés au mortier bâtard.

⇒ Les murs de façade et les murs de refend.

Mortier de chaux hydraulique monocouche de 20 mm de finition grattée (non représenté et non coté sur le plan).

⇒ Le parement extérieur des façades.

Planchers de l'étage : poutrelles préfabriquées en béton et entrevous et d'une dalle de compression coulée en béton de classe de résistance minimale C25/30 armé d'un treillis soudé (16 + 4) et ravaillage de mortier maigre dosé à 150 kg/m<sup>3</sup> (épaisseur 5 cm).

Plancher du rez-de-chaussée : dalle de béton sur terre-plein de 10 cm, un ravaillage de mortier maigre dosé à 150 kg/m<sup>3</sup> (épaisseur 5 cm) et des panneaux bouvetés de 4 cm en polyuréthane.

Sur l'ensemble des planchers ci-dessus : chape de mortier fluide sur plancher chauffant à eau chaude réalisée après les cloisons.

### Extrait du lot menuiserie

Mezzanine : panneaux de particules CTBH bouvetés de 22 mm, posés à joints décalés d'une rangée à l'autre, vissés sur un solivage de 100 x 280 mm avec un entraxe de 400 mm.

### Extrait du lot plâtrerie - Doublages des murs et cloisons de distribution.

Dans les locaux classés EB+p, le parement des ouvrages verticaux est constitué d'une plaque de plâtre hydrofugée. Les joints sont traités avec un enduit adapté.

Complexes de doublage thermique (R minimum 4,50 m<sup>2</sup>.K/W) posés par plots de mortier adhésif constitués d'une plaque de plâtre sur un panneau de PSE -  $\lambda = 0,032$  W/m.K. L'ouvrage comprend le traitement des joints, des cueillies et des angles sortants (bandes armées). Il est construit sur sol brut avant la réalisation de la chape. Mise en œuvre conforme aux Avis Techniques et au DTU 25-42.

⇒ *Contre cloisons.*

Plaques de plâtre BA13 standards vissées de part et d'autre d'une ossature en acier galvanisé de 48 mm de montants simples et de rails, y compris le traitement des joints, des cueillies, des trous de vis et des angles sortants (bande armée). L'ouvrage comprend un matelas de laine de verre de 45 mm. Mise en œuvre conforme aux Avis Techniques et au DTU 25-41.

⇒ *Cloisons de distribution cotées 7 cm.*

Plaques de BA13 standards vissées sur ossature constituée de fourrures et de suspentes fixées sur la charpente ou sur les solives, y compris le traitement des joints, des cueillies et des trous de vis. L'ouvrage comprend une isolation en laine de verre non revêtue (R = 5 m<sup>2</sup>.K/W) et une membrane d'étanchéité à l'air pare-vapeur (sd = 18 m). Mise en œuvre conforme aux Avis Techniques et au DTU 25-41.

⇒ *Rampants et plafonds de l'étage.*

Plaques de BA13 standards vissées sur ossature constituée de fourrures et de suspentes fixées sur les solives, y compris le traitement des joints, des cueillies et des trous de vis. L'ouvrage est construit après les contre cloisons.

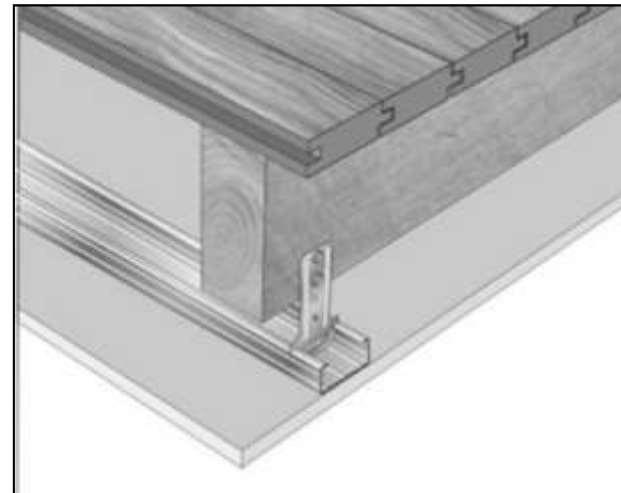
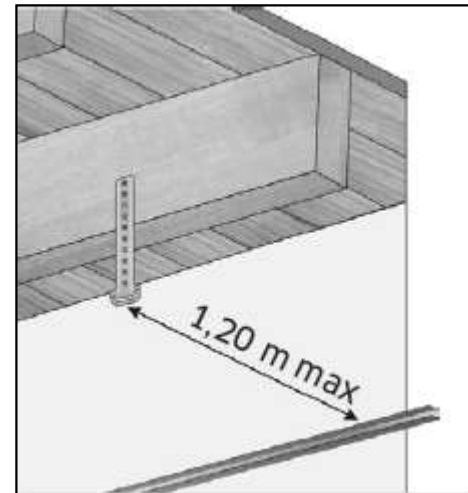
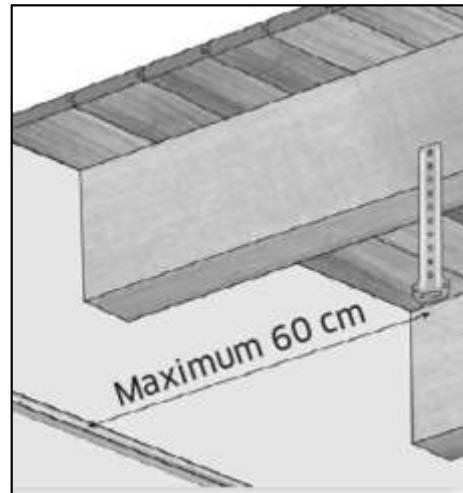
⇒ *Plafond sous mezzanine et retombée en épaisseur de plancher.*

Enduit de plâtre projeté allégé d'une épaisseur de 12 mm réalisé avec nus et repères. Une arête métallique est scellée au plâtre sur chaque angle saillant. Mise en œuvre conforme aux Avis Techniques et au DTU 25-1.

⇒ *Plafonds du rez-de-chaussée, murs de refends.*



## DONNÉES TECHNIQUES



### PLÂTRE MANUEL ALLÉGÉ LUTÈCE 2000L

Plâtre manuel allégé monocouche pour l'enduisage intérieur (murs et plafonds).

- Couleur : blanc
- Réaction au feu : M0
- Réaction au feu (classe CE) : A1
- Consommation moyenne : 8,5 kg/m<sup>2</sup> par cm d'épaisseur
- Taux de gâchage : 24 litres d'eau pour un sac de 33 kg
- Utilisation immédiate après gâchage mécanique
- Durée d'utilisation : 2 h - Temps d'application 45 min - Temps de finition 30 min
- Dureté, en shore C : > à 65
- Étiquette Sanitaire : A+
- Délai minimum avant finition : 2 semaines en moyenne

### Quantitatif moyen pour 1 m<sup>2</sup> de plafond (dont coefficient de perte de 5 %)

Éléments	Unité	Distance entre fourrures			
		0,50 m	0,60 m		
Plaque de plâtre	m <sup>2</sup>	1,05	1,05		
Fourrure	m	2,20	2,00		
Éclisse	U	0,35	0,30		
Suspente	Distance entre 2 suspentes	1,20 m	U	2,10	1,80
Vis auto-perforants de 25 mm	U	14	12		
Enduit pour joint poudre	kg	0,35	0,35		
Bande à joint	m <sup>2</sup>	1,60	1,60		
Isolant	m <sup>2</sup>	1,05	1,05		
Rail de rive - Type Still	m	Selon périmètre			

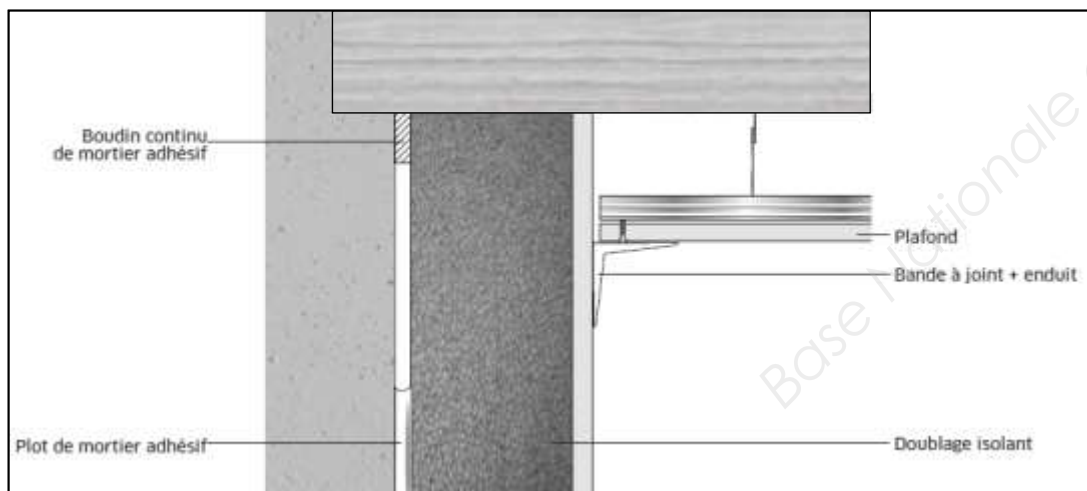
### REMORQUE



- Poids total en charge : 800 kg
- Charge utile : 456 kg
- Poids à vide : 344 kg

La norme NF EN 13279 1 définit tous les types de plâtre utilisés en construction, dont certains sont admis pour la fabrication d'enduits :

- plâtre de construction (B1) ;
- enduit à base de plâtre (B2) ;
- enduit plâtre/chaux (B3) ;
- enduit allégé à base de plâtre (B5) ;
- plâtre de construction à dureté superficielle renforcée (B7) ;
- enduit de protection contre l'incendie (C5) ;
- enduit mince (C6).



Plancher sur échafaudage fixe



Tour roulante



PIR



### TREPIED DE PLATRIER ET CHEVRON